

INAUGURATION D'UNE RÉSIDENCE À FONTAINES-SAINT-MARTIN :

48 NOUVEAUX LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX
POUR POSTE HABITAT RHÔNE-ALPES

Ce projet alliant réhabilitation et construction, livré en avril 2024, a été réalisé en maîtrise d'ouvrage directe.

L'inauguration a eu lieu en présence des locataires, de Madame la Maire Virginie Poulain, du Directeur de Poste Habitat Rhône-Alpes Clément Guard, du cabinet d'architecture Mona Lisa et du Président du Comité Régional d'Action Logement Auvergne-Rhône-Alpes Benoit Fabre. L'inauguration s'est déroulée lors du Festival Au-delà des toits qui propose des événements culturels et artistiques aux locataires du Groupe Poste Habitat.

Ce projet, situé à seulement 11 kilomètres de Lyon donne une nouvelle vie à un site historique de la ville de Fontaines-Saint-Martin. Les principaux éléments historiques : la "Maison de Maître", l'ancien moulin ou encore la cheminée en brique ont été conservés et mis en valeur.

Les 48 logements, du T2 au T5 sont répartis entre les anciens bâtiments industriels et deux bâtiments neufs. Tous les appartements disposent d'un espace extérieur (balcon ou jardin). Pour favoriser les circulations douces près de la résidence, habitants et riverains bénéficient en extérieur de plusieurs espaces communs, places et cheminements piétons permettant de traverser la résidence ou de rejoindre rapidement le centre-ville. Cette nouvelle résidence, certifiée RT2012-10 % (label qui augmente de façon significative la performance énergétique) pour les logements neufs et HPE RÉNOVATION 2009 (niveau de haute performance énergétique rénovation) pour les logements rénovés, profite de la proximité de nombreux commerces et transports en commun.

LE FACTEUR CHEVAL,

FIGURE EMBLÉMATIQUE DES POSTIERS, À L'HONNEUR
D'UN PROJET CULTUREL POUR POSTE HABITAT NORMANDIE

Poste Habitat Normandie a lancé un nouveau projet artistique pour ses locataires et des jeunes élèves du collège Louis Anquetin de la ville.

Le Facteur Cheval, figure emblématique de l'art brut et des postiers, était à l'honneur de la soirée de lancement d'un nouveau projet. L'historien de La Poste, Sébastien Richez, a donné à cette occasion une conférence sur la figure du facteur à travers les âges.

Pour célébrer le centenaire de la disparition du Facteur Cheval, Hakim Beddar, artiste graveur, va mener pendant plusieurs mois des ateliers d'initiation à la gravure et proposer un travail sur le calligramme pour des jeunes du collège Louis Anquetin. Plusieurs visites de l'atelier de Monsieur Beddar (ancien centre de tri transformé en atelier et logement pour artistes) seront organisées au fil des mois. Une exposition des œuvres réalisées sera programmée en 2025 à l'occasion de la prochaine édition du Festival Au-delà des toits. Un carnet de timbres des gravures créées à l'effigie du Facteur Cheval sera publié par Philaposte pour l'exposition et distribué à tous les participants et les locataires.



Madame la Maire Virginie Poulain, Clément Guard Directeur de Poste Habitat Rhône-Alpes, Benoit Fabre Action Logement et le cabinet d'architecture Mona Lisa.

INTERVIEW

DIRECTION DE LA RELATION CLIENT : plus de proximité et d'efficacité

En janvier 2024, Toit et Joie - Poste Habitat a mis en place la Direction de la relation client. Regroupant plusieurs directions métiers, elle a pour objectif d'améliorer la culture et la satisfaction client tout en contribuant à renforcer la maîtrise globale des activités. Explications avec sa Directrice Virginie Guerraud.

Pourquoi avoir créé une Direction de la relation client ?

À travers sa mise en place, nous souhaitons d'abord soutenir notre projet d'entreprise, et ainsi affirmer notre mission auprès de nos locataires. Le taux de satisfaction global auprès d'eux est très bon (85 %), pour autant nous devons encore progresser sur plusieurs thématiques comme la gestion des demandes techniques ou administratives, l'accueil des nouveaux locataires, la mise en place d'outils digitaux facilitateurs... Nous souhaitons ainsi mieux répondre à leurs attentes, mais aussi moderniser et dynamiser la relation client.

Est-ce que la mise en place de cette nouvelle direction implique des changements dans le fonctionnement interne de Toit et Joie - Poste Habitat ?

Le périmètre de la Direction de la relation client est très large, elle englobe en effet tous les métiers en lien avec nos locataires : l'attribution des logements, la gestion locative, le recouvrement et contentieux, l'accompagnement social, la proximité, l'entretien / maintenance, la tranquillité résidentielle et la politique de la ville... Nous cherchons à renforcer la transversalité entre les équipes, à favoriser le partage d'idées et l'implication dans les projets, à renforcer les rencontres avec les gardiens et gardiennes, ainsi que notre présence sur le terrain pour mieux connaître le patrimoine et les locataires. Depuis un an, nous avons par exemple mis en place des permanences multimétiers sur certains sites pour lesquels nous nous déplaçons de manière collective. En assurant une relation de proximité, réactive et attentive, nous changeons de modalité d'approche pour accompagner nos locataires de manière plus humaine.

S'agit-il également de gagner en efficacité ?

En harmonisant nos pratiques ou en favorisant la traçabilité des échanges et la communication entre acteurs de la relation client, l'objectif est d'offrir une relation plus personnalisée et mieux adaptée aux attentes de nos locataires, et en effet de gagner en efficacité. De cette volonté découle aussi la qualité de travail de nos collaborateurs. Ils œuvrent au quotidien pour une mission à très fort impact social et doivent être soutenus dans leur engagement.

Quels sont les projets de la direction pour les mois à venir ?

De septembre jusqu'à la fin de l'année, nous engageons une réflexion sur notre dispositif de gestion de la relation client. Nous allons d'abord réaliser un diagnostic pendant lequel nous allons entendre une trentaine de collaborateurs volontaires, ainsi que nos amicales de locataires. Nous allons faire le point sur nos atouts, identifier les pistes d'amélioration. Puis, nous définirons notre ambition et la traduirons de façon opérationnelle. Notre objectif est de moderniser la relation client, en la dotant de nouveaux outils digitaux, tout en préservant la relation humaine avec nos locataires et de garantir une réponse de qualité, réactive et homogène aux demandes et aux réclamations des locataires.

Virginie Guerraud
Directrice de la relation client



Virginie Guerraud

Entre()nous

Le journal d'actualité des sociétés du Groupe Poste Habitat



LA CONCERTATION MENÉE AVEC LES LOCATAIRES DANS LE CADRE DES TRAVAUX D'AMÉLIORATION

NOUVELLE PRÉSIDENTE POUR DEUX SOCIÉTÉS DU GROUPE POSTE HABITAT.....	4
TOIT ET JOIE - POSTE HABITAT ACQUIERT UNE RÉSIDENCE DE 260 LOGEMENTS À GONESSE.....	5
INTERVIEW DE VIRGINIE GUERRAUD, DIRECTRICE DE LA RELATION CLIENT.....	8

n°20
Nov. 2024

ACTU

HABITAT PROVENCE ET HANDITOIT PARTENAIRES POUR L'INCLUSION

Poste Habitat Provence et l'association HandToit Provence ont signé une convention de partenariat en avril dernier. L'objectif de cette démarche est de développer une offre de logements adaptés pour les personnes à mobilité réduite.

Face au vieillissement de la population et aux besoins des personnes en situation de handicap, l'adaptation des logements est devenue primordiale. Pour permettre aux locataires, âgés et en perte d'autonomie ou handicapés, de pouvoir rester chez eux en sécurité, Poste Habitat Provence et l'association HandToit Provence ont conclu un partenariat. L'objectif est de développer une offre de 10 % de logements accessibles et adaptés de type PLUS/PLAI, dans les programmes neufs sur les territoires où les besoins sont déjà identifiés ; mais aussi d'adapter des logements dans le cadre de la réhabilitation du parc existant.

Partage d'expertises

Concrètement, Poste Habitat Provence consultera HandToit Provence pour préciser les besoins sur les opérations proposées en VEFA ou sur de potentielles modifications, suivant le niveau d'avancement du montage. L'association accompagnera également Poste Habitat Provence dans la recherche de financements spécifiques et lui fera profiter de son expertise pour la réalisation de travaux d'adaptation. Elle pourra aussi mettre en relation les offres de logements adaptés disponibles avec les demandes de personnes en incapacité de vivre à domicile de façon autonome sans un habitat répondant à leurs besoins. Un premier projet est prévu sur la zone d'aménagement concerté (ZAC) des Combes à Antibes.



Fabrice Guillier (gauche) Directeur de Poste Habitat Provence et Patrice Busseuil Président de HandToit Provence (droite)

CÉRÉMONIE DE POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE DU PROJET VALLÉE PÉTRA CRÉTEIL : 30 NOUVEAUX LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX POUR TOIT ET JOIE - POSTE HABITAT

Le Groupe Poste Habitat proposera 30 logements locatifs sociaux avec une nouvelle résidence acquise en VEFA auprès d'Icade Promotion à Créteil. La livraison est prévue* en juin 2026.



Future résidence à Créteil, VEFA, ECDM Architectes

En mai dernier, la pose de la première pierre a été réalisée en présence du Maire de Créteil Laurent Cathala, de Charles-Emmanuel Kuhne Directeur Général d'Icade Promotion, de Camille Gehin Directrice du Développement et des grands Projets de La Poste Immobilier et de Damien Robert Président d'In'li.

Ce projet, de 30 logements locatifs sociaux s'inscrit dans l'opération Vallée Pétra Créteil portée par Icade Promotion comprend des logements étudiants, des logements en accession sociale et des logements locatifs sociaux. Ces trois différents types de logements permettront de répondre aux besoins de la commune en termes de location sociale, d'accession à la propriété, mais également d'égalité des chances pour les étudiants dans l'accès à l'enseignement supérieur.

Cette opération réalisée par ECDM Architectes est certifiée NF Habitat HQE, certification de référence dans le domaine du logement, répondant aux exigences de la nouvelle Réglementation Environnementale 2020 (RE2020). Les 30 logements du T1 au T5 sont situés à proximité des commerces et des transports en commun. Cette nouvelle résidence est construite sur l'ancien site du centre de tri postal de la ville, qui a cessé son activité. Avec ce projet, le Groupe Poste Habitat opère une nouvelle synergie avec La Poste Groupe et La Poste Immobilier permettant de prendre part à la création d'un nouveau lieu de vie en transformant des bâtiments industriels pour s'adapter aux évolutions urbanistiques des villes et aux besoins de logements.

*sous réserve des aléas du chantier

Habitat Provence et HandToit partenaires pour l'inclusion.....	2
Pose de la première pierre du projet Vallée Pétra Crétel.....	2
Inauguration d'une résidence à Fontaines-Saint-Martin.....	3
Le Facteur Cheval, projet culturel pour Poste Habitat Normandie.....	3
Édito.....	4
Nouveau Président de Toit et Joie – Poste Habitat et nouvelle Présidente de Poste Habitat Provence.....	4
Poste Habitat accueille le club Pirée pour travailler sur le réemploi des matériaux.....	5
Rachat d'une résidence de 260 logements à Gonesse.....	5
Poste Habitat renforce sa démarche de concertation.....	6
Régularisation des charges.....	6

Interview de Virginie Gueraud Direction de la relation client : plus de proximité et d'efficience.....	8
--	---

Toit et Joie – SA HLM
au capital de 12 040 000 €
82, rue Blomet – 75731 Paris Cedex 15
01 40 43 59 00
esh@toitetjoie.com
postehabitat.com

Directrice de la publication :
Sylvie Vandenberghe

Responsable de rédaction :
Mélody Tonolli

Rédaction : Marie Hérault, Mélody Tonolli, Lisa Daborde et Elodie Dauvergne

Réalisation : agence Georgette
Crédits Photo : Poste Habitat, ECDM Architectes, Florian Maguin, Bruno Levy

Couverture : Résidence à Fontaines-Saint-Martin – Poste Habitat Rhône-Alpes

Impression : Accentonic, 1 400 ex.
ISSN : 1967-5909

IMPRIM'VERT*

ÉDITO INTERVIEW

Notre raison d'être

« Contribuer à l'habitabilité des territoires et au bien vivre ensemble, en proposant une offre accessible et durable. » est la raison d'être du Groupe Poste Habitat. Explications avec Sylvie Vandenberghe Directrice Générale de Poste Habitat.

Pourquoi Poste Habitat a-t-il choisi de se doter d'une raison d'être ?

Se doter d'une raison d'être nous a permis de réfléchir collectivement au rôle que nous souhaitons jouer dans la société, au-delà des missions très concrètes qui nous sont confiées, telles que loger des ménages modestes, des étudiants ou des personnes en grande fragilité par exemple. Notre rôle de bailleur social nous donne déjà du sens mais comment souhaitons nous l'exercer et quels sont les marqueurs de Poste Habitat par rapport aux autres bailleurs sociaux ? Nous avons à la fois des similitudes, mais aussi des différences, marquées par notre histoire, notre culture ou nos métiers.

Comment la raison d'être s'inscrit-elle dans le projet d'entreprise Cap' Poste Habitat 2024-2027 ?

La raison d'être vient apporter une dimension de long terme dans le projet d'entreprise. Celui-ci décrit ce que nous voulons faire à moyen terme et ce que nous allons déployer pour le réaliser. La raison d'être est là pour durer, au-delà des projets d'entreprise et des dirigeants. Elle traduit ce qui est fondamental, pour nous et les impacts que nous souhaitons avoir pour nos publics et nos territoires.

Comment la raison d'être de Poste Habitat a-t-elle été élaborée ?

Au départ, nous avons travaillé dans le cadre du Comité de direction sur les grandes contributions de Poste Habitat aux principaux enjeux sociétaux auxquels nous sommes confrontés. Puis nous avons challengé des mots clés auprès de plusieurs groupes de collaborateurs et nous sommes assurés que chaque orientation de notre projet d'entreprise Cap' Poste Habitat était bien représentée dans la raison d'être. Enfin, notre convention d'entreprise en octobre nous a permis de partager et de discuter avec l'ensemble des équipes pour enrichir la définition de notre raison d'être.



Sylvie Vandenberghe,
Directrice Générale Poste Habitat

RÉMI FEREDJ PRÉSIDENT

DE TOIT ET JOIE – POSTE HABITAT

ET CHRISTINE BORD LE TALLEC

NOUVELLE PRÉSIDENTE DE POSTE HABITAT PROVENCE

Au 1^{er} semestre 2024, le Groupe Poste Habitat a souhaité la bienvenue à Rémi Feredj, nouveau Président de Toit et Joie – Poste Habitat, maison-mère du Groupe et à Christine Bord Le Tallec, nouvelle Présidente de la filiale Poste Habitat Provence.

Rémi Feredj, Directeur Immobilier de La Poste et Directeur Général de La Poste Immobilier est le nouveau Président de Toit et Joie – Poste Habitat. Avec une excellente connaissance du Groupe La Poste et une solide expérience dans le logement social et l'immobilier en tant qu'ancien Président de la filiale SA HLM de la RATP, Rémi Feredj succède à Agnès Grangé. Cette nomination est intervenue lors du Conseil d'administration du mois de juin 2024 suite à la démission d'Agnès Grangé, nouvellement Directrice Générale adjointe de Géopost en charge des risques, du contrôle interne, de l'audit et de la sécurité. Agnès Grangé, chaleureusement remerciée pour le rôle qu'elle a joué depuis sa nomination en juin 2022, reste administratrice de Toit et Joie – Poste Habitat.

Christine Bord Le Tallec, Déléguée Territoriale PACA de La Poste, devient Présidente de Poste Habitat Provence. Christine Bord Le Tallec a pris ses fonctions suite au Conseil d'administration de juin 2024 et succède à Yves Roland.

En mai 2023, Mylène Franceschi, Déléguée Régionale du Groupe La Poste en Auvergne-Rhône-Alpes, rejoint Poste Habitat Rhône-Alpes en tant que Présidente pour accompagner le développement de la filiale.

Depuis 2014 Frédéric Duché, Président de la communauté d'agglomération Seine Normandie Agglomération, Maire des Andelys et Vice-Président du Conseil départemental de l'Eure en charge de l'aménagement du territoire et du numérique est Président de Poste Habitat Normandie.

POSTE HABITAT ACCUEILLE
LE CLUB PIRÉE

pour travailler sur le réemploi des matériaux

Depuis plusieurs mois, le Groupe Poste Habitat a rejoint l'expérimentation de la plateforme Pirée Réemploi, développée par Upcycléa en partenariat avec l'Union Sociale pour l'Habitat, aux côtés d'autres bailleurs sociaux.



Dans le cadre de sa politique environnementale, Poste Habitat poursuit la décarbonation de son activité. En parallèle des travaux de réhabilitation et de l'entretien de son patrimoine, le Groupe tend à réduire son impact carbone dès la construction ou reconstruction de résidences. L'objectif de la plateforme Pirée Réemploi vise à maximiser le potentiel de réemployabilité des matériaux utilisés lors des chantiers de démolition ou de construction.

Les membres de Pirée se sont réunis pour échanger autour des bonnes pratiques et des outils pour faciliter le développement de la pratique du réemploi et pour rencontrer les nouveaux membres. Poste Habitat était présent à cette occasion.

Upcycléa accompagne le Groupe Poste Habitat dans le développement du réemploi des matériaux de construction afin d'établir une feuille de route pour identifier les plus grands leviers de décarbonation et définir les actions prioritaires à mettre en place.

RACHAT D'UNE RÉSIDENCE

de 260 logements à Gonesse

Toit et Joie — Poste Habitat a fait l'acquisition d'une nouvelle résidence à Gonesse (95). En amont de ce rachat, les équipes de Toit et Joie — Poste Habitat se sont mobilisées pour organiser au mieux la reprise de la gestion de la résidence.



Résidence à Gonesse, 260 logements répartis sur 9 bâtiments

Toit et Joie – Poste Habitat vient d'acquiescer une résidence de 260 logements à Gonesse auprès du bailleur Val-d'Oise Habitat. Avec ce rachat, la société étend son patrimoine dans le département du Val d'Oise et atteint 1266 logements.

Construite en 1966, la résidence se compose de logements allant du T1 au T6, répartis dans neuf bâtiments construits au sein d'un parc arboré.

Anticiper et accompagner

« Nous rencontrons les gardiens et gardiennes, ainsi que l'amical des locataires, pour identifier les projets prioritaires, concernant notamment l'entretien et la maintenance ou des problématiques d'usages. Un diagnostic est aussi effectué au sujet de la politique de la ville avec l'objectif de continuer à développer le vivre ensemble. » Virginie Gueraud, Directrice de la relation client de Toit et Joie – Poste Habitat.

Lors de ce type d'opération, Toit et Joie – Poste Habitat met également en place diverses actions pour accompagner ses locataires :

- ◆ Courrier informant du changement de bailleur ;
- ◆ Invitation à une réunion publique d'information ;
- ◆ Organisation de permanences avec les équipes de gestion de proximité.

Chaque année Poste Habitat accueille 1100 nouveaux ménages. Pour que leur arrivée se déroule dans les meilleures conditions, les locataires sont accueillis pour la signature de leur contrat de location et la remise d'un guide de bienvenue. Un mois après leur arrivée, une visite de courtoisie est organisée.



Locataires lors d'une concertation

POSTE HABITAT RENFORCE

SA DÉMARCHÉ DE CONCERTATION

menée avec les locataires dans le cadre de travaux d'amélioration : réhabilitations et opérations de démolition-reconstruction

Processus d'information, d'échanges et d'accompagnement des locataires, la concertation, adaptée selon la nature des travaux, est l'un des axes majeurs du projet d'entreprise Cap' Poste Habitat, 2024-2027.

La concertation est un outil, mis en œuvre pour et avec les locataires dans le but de transformer et d'améliorer leur résidence. Elle s'appuie sur l'expérience de vie des locataires pour imaginer un cadre de vie adapté, répondant à leurs attentes (usages et préoccupations quotidiennes).

Au service du projet et des locataires, la concertation vise à associer et impliquer le plus grand nombre de personnes. Les locataires participent et s'approprient le projet en apportant leurs idées et souhaits, en donnant leurs avis et informations utiles pour définir les évolutions de leur cadre de vie.

L'objectif de la concertation est de faciliter le bon déroulement des travaux en étant à l'écoute des locataires et en renforçant l'information dans le cadre de ces opérations. Pour le Groupe Poste Habitat, c'est aussi l'opportunité d'accroître le dialogue avec les locataires et de renforcer le lien social.

Dans le cadre des concertations organisées autour des travaux d'envergure, Poste Habitat réunit les locataires pour échanger autour de plusieurs sujets :

- ◆ La nature des travaux, les modalités et les coûts de réalisation ;
- ◆ Leurs répercussions possibles sur les loyers ou sur les charges locatives ;
- ◆ Les conditions de logement des locataires lors des opérations de démolition-reconstruction.

La démarche de concertation est organisée par Poste Habitat avec plusieurs étapes avant, pendant et après les travaux. Pour cela, différents outils et actions peuvent être mis en place : permanences sur les résidences, ateliers, questionnaires, entretiens, réunions de restitution, affichages, livret expliquant les travaux ainsi que des courriers et des newsletters via l'extranet locataires.

Depuis 2023, le Pôle Social de Poste Habitat a renforcé son action autour de la concertation, adaptée en fonction de l'importance des opérations. Dans le cadre de réhabilitations lourdes en milieu occupés, de démolitions-reconstructions comprenant le relogement des locataires, la mise en place de MOUS (maîtrise d'œuvre urbaine et sociale) est systématisée, en lien avec la Direction de la Maîtrise d'Ouvrage. Elle implique la mise en place d'une équipe disposant de moyens humains et matériels suffisants et adaptés pour accompagner l'opération de relogement et les familles dans les meilleures conditions. Les missions dédiées à cette équipe ont pour objet tout ou partie de l'opération de relogement (information et communication, accompagnement des familles en difficulté, mobilisation de l'offre, organisation des visites...).

À Bagneux, les locataires ont été concertés pour un projet d'aménagement d'une nouvelle voie de circulation et pour la réhabilitation des logements.

À Trappes, les locataires participeront à des ateliers de concertation autour des sujets de la résidentialisation et l'aménagement des espaces verts des deux résidences, et de la rénovation de l'allée centrale de l'une des résidences.



RÉGULARISATION DES CHARGES :

Toit et Joie – Poste Habitat aux côtés de ses locataires

Toit et Joie – Poste Habitat met tout en œuvre pour accompagner les locataires traversant d'éventuelles difficultés, notamment en période de régularisation des charges : permanences, échéancier de paiement, aides financières... Pour chaque situation, un accompagnement personnel est mis en place.

En cas de difficultés de règlement des charges, Toit et Joie – Poste Habitat est à l'écoute des locataires afin de trouver une solution adaptée. Plusieurs actions sont mises en place :

- ◆ **Courrier / Appel téléphonique** : si la régularisation des charges est supérieure à 150 €, un courrier explicatif est envoyé aux locataires. Les locataires dont la régularisation est supérieure à 400 € sont systématiquement contactés.
- ◆ **Permanence sur site** : organisée dans la loge du gardien pour répondre aux questions des locataires. Le gardien est l'interlocuteur pour connaître les dates et les horaires de passage des équipes de proximité mobilisées sur le sujet.
- ◆ **Permanence téléphonique** : les locataires ont la possibilité d'échanger avec leur chargé.e de relogement, en contactant directement l'accueil de Poste Habitat.

Échéancier de paiement

Le paiement de la régularisation des charges est possible en plusieurs fois avec la mise en place d'un échéancier. Un formulaire dédié est disponible à la loge ou sur le compte extranet du locataire.

Des aides financières existent

- ◆ **Programme Eau Solidaire** : écogestes et aides financières pour le paiement des factures ou charges d'eau en contactant le centre communal d'action sociale (CCAS) de la mairie.
- ◆ **FSL/FSH** : aides financières pour le paiement des charges liées au logement (sous conditions de ressources) en contactant les services sociaux de la commune.
- ◆ **Fonds Énergie SOLI'AL** : dispositif d'aide (sous condition de ressources) pour les locataires dont les provisions de charges mensuelles ont augmenté de plus de 65 € ou dont la régularisation de charges générales 2023 s'élève à 500 € en contactant le service contentieux de Toit et Joie – Poste Habitat.

L'accompagnement des locataires pour maîtriser leurs consommations

8 locataires des résidences de Noisy-le-Grand ont bénéficié de l'accompagnement de la Croix-Rouge pour la réalisation de diagnostics énergétiques, afin de réduire leurs factures. Les animateurs ont ensuite partagé quelques conseils permettant de maîtriser la facture énergétique, avec des économies possibles jusqu'à 90 €/an. De petits travaux ont également été engagés pour améliorer le confort des logements.

À Clichy-sous-Bois, les Compagnons bâtisseurs sont quant à eux intervenus pour accompagner des ménages dans la maîtrise de leur consommation d'eau. 16 locataires ont ainsi bénéficié d'un diagnostic visant à les informer et à les conseiller. En lien avec le gardien, Poste Habitat est intervenu pour réaliser des travaux de réparation permettant de meilleures performances énergétiques.